

**Conditions Générales de Vente
et Cadre d'accompagnement**

(Prestations de naturopathie, réflexologie et massages bien-être)

IDENTITÉ DE LA PRATICIENNE

Madame Alexandra COIFFIER, Naturopathe certifiée par la FENA, Diplômée de l'ISUPNAT – Membre de l'OMNES

Adresse 1 : 7 Route de Saint-Georges-sur-Eure, 28120 Nogent-sur-Eure

Adresse 2 : 2 allée Emile Zola, 78990 Elancourt

Téléphone : 06 59 69 01 51

Email : contact@naturopatheeureetloir.fr

Les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que le cadre d'accompagnement s'appliquent à toute personne réservant une prestation auprès d'Alexandra COIFFIER et validant ce document via son espace client.

Partie 1 : Conditions Générales de Vente (CGV) - Prestations de services

ARTICLE 1. OBJET

Les présentes Conditions Générales fixent les droits et obligations entre Alexandra COIFFIER (ci-après « la praticienne ») et ses client·e·s dans le cadre de la réalisation de prestations de naturopathie, réflexologie plantaire et massages bien-être.

ARTICLE 2. SERVICES

- Les prestations proposées relèvent de l'accompagnement naturopathique, de la prévention et du bien-être.
- Elles ne remplacent en aucun cas un diagnostic ou un traitement médical.
- Seul un·e médecin est habilité·e à prescrire, modifier ou suspendre un traitement médical.
- La naturopathe s'engage par ses prestations sur une obligation de moyens et non de résultats

Les prestations comprennent notamment :

- Bilans de vitalité et accompagnement naturopathique,
- Réflexologie plantaire,
- Massages bien-être (dos, ventre, visage/crâne, drainage naturopathique).

Sont exclues toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers Alexandra COIFFIER pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Les prestations proposées se font sur rendez-vous aux dates fixées d'un commun accord entre les parties,

- Au cabinet du naturopathe
- En visioconférence
- Par téléphone

ARTICLE 3. ENGAGEMENT DE LA PRATICIENNE

La praticienne s'engage à :

- Garantir le secret professionnel et ne pas communiquer d'informations confidentielles.
- Se mettre à jour régulièrement par le biais de la formation continue.
- Respecter les préceptes de la naturopathie et la charte de l'OMNES.
- Ne pas intervenir sur les prescriptions médicales établies par un médecin.
- Souscrire à une assurance professionnelle.

ARTICLE 4. TARIFS ET REGLEMENT

- Les Prestations ainsi que les tarifs proposés par le naturopathe sont disponibles sur le site internet <https://naturopatheeureetloir.fr> ou en cabinet.
- TVA non applicable, article 293-B du CGI.
- Chaque prestation fait l'objet d'une **facture**.

Le bilan naturopathique ne donne lieu à aucun remboursement par les organismes officiels de Sécurité Sociale, mais certaines Mutuelles peuvent prendre en charge tout ou partie d'un soin non conventionnel.

Renseignez-vous auprès de votre complémentaire santé.

Les soins et tarifs proposés :

	30 min	60min	90min	120min
Bilan de vitalité			80€	
Séance de suivi naturopathique	30€	60€	80€	
Massage bien-être (dos, visage/crâne, ventre)		60€	90€	
Massage bien-être (drainage naturopathique)				200€
Réflexologie plantaire		60€	90€	

Les abonnements et les « packs » :

	Contenu	Prix	Limite de validité
Pack Vitalité :	1x 1h30 + 1x 1h	125€	2 mois
Pack Vitalité + :	1x 1h30 + 2x 1h	170€	4 mois
Abonnement mensuel Naturopathique	1x 1h30 + 3x 30min	150€	4 semaines
Pack Bien-être	3h	165€	2 mois
	6h	330€	4 mois
	9h	480€	6 mois
Pack Drainage naturopathique	3 séances	550€	3 mois
	6 séances	1100€	6 mois
	9 séances	1600€	9 mois
Accompagnement mensuel Premium	4x 2h	500€	4 semaines

Les tarifs peuvent évoluer ; toutefois, **les tarifs ci-dessus sont garantis 6 mois** à compter de la validation du présent document.

- Le règlement s'effectue :

- En fin de séance pour la naturopathie en cabinet
- En début de séance pour la naturopathie en visioconférence
- En début de séance pour les techniques manuelles

- Les moyens de paiements acceptés sont :

- Chèque, espèces ou carte bancaire (SumUp) pour les séances en cabinet
- Par carte bancaire via un lien de paiement sécurisé (SumUp) pour les séances en visioconférence

Les tarifs sont identiques que le rendez-vous soit en cabinet ou à distance.

Les abonnements et les « packs » doivent être réglés lors de la première séance.

Les abonnements sont sans engagement de renouvellement mensuel.

ARTICLE 5. ANNULATION, REPORT ET ABSENCE

Par respect pour l'organisation de l'agenda, toute annulation ou report doit être signalé **au moins 72 h à l'avance**.

- Toute séance annulée ou reportée **moins de 72 h** à l'avance **peut être due** dans son intégralité, **sauf cas de force majeure** pouvant être justifiée sur demande ; à défaut de la justification demandée, l'absence sera considérée comme non justifiée.
- En cas d'absence répétée non justifiée, Alexandra COIFFIER se réserve le droit de demander le règlement des séances réservées et/ou de mettre fin à l'accompagnement.
- En cas d'empêchement de la praticienne (maladie, imprévu), la séance est annulée ou reportée **sans frais**.

ARTICLE 6. MINEUR·E·S

Les séances pour mineur·e·s nécessitent la **présence** ou l'**autorisation écrite** du/des représentant(s) légal(aux).

ARTICLE 7. TRAITEMENT DES RECLAMATIONS - médiation à la consommation

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation* ».

Pour tout litige non résolu avec votre naturopathe, Alexandra COIFFIER, vous pouvez faire appel au service du médiateur de la consommation suivant :

Médiateur référent :

CNPM - MÉDIATION CONSOMMATION

27 avenue de la Libération – 42400 Saint-Chamond

Site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu>

En validant ce document via votre espace client, vous reconnaissez en avoir pris connaissance et en accepter le contenu.

Partie 2 : Cadre d'accompagnement - Consentement éclairé

NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT :

Mme COIFFIER n'est pas médecin et elle n'est pas habilitée à poser un diagnostic ni à traiter une maladie, compétences relevant de mon seul médecin traitant, référent ou spécialiste. Je ne dois donc pas arrêter mes traitements médicaux en cours et au contraire, continuer à me faire suivre par tout médecin ou paramédical dont j'aurais besoin.

Seul le médecin en charge de ma pathologie peut juger de l'évolution de ma (mes) maladie(s), prescrire des examens médicaux et décider de modifier le traitement médicamenteux en cours.

Je sais que le rôle de Mme COIFFIER est de soutenir ma vitalité et favoriser un mieux-être global, afin d'optimiser ma vitalité et mon bien-être et/ou d'apporter un confort de vie.

Dans ce but, Mme COIFFIER utilise les règles d'hygiène de vie naturopathiques.

Cette démarche est uniquement complémentaire à celle que je poursuis avec mon médecin et ne la remplace en aucun cas. De ce fait, le rôle de Mme COIFFIER n'a en aucun cas pour rôle de traiter ma ou mes pathologies.

Les conseils en hygiène de vie et, le cas échéant, en compléments alimentaires, s'inscrivent dans une démarche de bien-être et ne constituent ni un traitement médical ni une prescription.

Si mon médecin me déconseille de faire appel aux médecines dites « complémentaires » comme celles que pratique Mme COIFFIER, je dois l'écouter. En effet, il est important que mon médecin garde la maîtrise de l'évolution de ma maladie, sans interférence avec d'autres pratiques qui lui seraient inconnues ou qu'il serait enclin à rejeter.

RESPONSABILITÉ ET IMPLICATION PERSONNELLE :

Il est important que je tienne informé Mme COIFFIER de l'évolution de ma situation médicale.

Il est aussi important que je signale à Mme COIFFIER si je suis d'autres pratiques non conventionnelles de santé ou soins mis en œuvre par des médecins ou autres praticiens.

Il est également de ma responsabilité de vérifier, avant chaque séance, que je ne présente aucune contre-indication aux techniques manuelles proposées, et d'en informer la praticienne le cas échéant.

CADRE DES PRATIQUES :

Je sais par ailleurs que les conseils délivrés par Mme COIFFIER n'étant pas médicaux, ne sont en aucun cas soumis au remboursement Sécurité sociale.

Mme COIFFIER me délivrera une facture acquittée que je pourrai éventuellement présenter à ma mutuelle ou complémentaire santé si j'en dispose d'une et qu'elle procède au remboursement des prestations naturopathiques.

ENGAGEMENT DU CONSULTANT :

En validant ce document via votre espace client, vous reconnaissez :

- Avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et du cadre d'accompagnement
- Comprendre que les prestations proposées relèvent du bien-être et ne remplacent pas un suivi médical
- Être pleinement acteur·rice de votre accompagnement

En validant ce document, vous vous engagez à :

- Informer la praticienne de toute évolution de votre état de santé ou contre-indication
- Vérifier, avant chaque séance, l'absence de contre-indication aux techniques proposées
- Respecter les conditions d'annulation et d'organisation des rendez-vous
- Ne pas interrompre ou modifier un traitement médical sans avis médical

Pour les consultations payées par avance : vous consentez à renoncer au droit de rétractation de 14 jours (Article L221-28 du Code de la consommation).